

La [note de service du 11 septembre 2025](#) publiée au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse n°35 du 18 septembre 2025 précise les modalités d'organisation des concours de droit commun de personnels enseignants des premier et second degrés, de conseillers principaux d'éducation et de psychologues de l'éducation nationale et de la Jeunesse ouverts au titre de la session de 2026, ainsi que le **calendrier des épreuves écrites d'admissibilité**. Elle concerne également les concours correspondants pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Périodes d'inscription

Prolongation période d'inscription du jeudi 18 septembre 2025 (12h), au mardi 2 décembre 2025 (12h) pour les concours suivants :

Concours enseignant accès master 1^{er} degré et 2nd degré

- Concours externe de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) et concours externe correspondant de maîtres de l'enseignement du 1^{er} degré privé sous contrat
- CRPE 3^{ème} concours public
- CRPE public spécial en langue régionale (breton)
- Agrégation externe, externe spéciale
- Agrégation interne et concours interne correspondant de l'enseignement privé
- Concours externes et internes, et concours externes et internes correspondants de l'enseignement privé sous contrat, du CAPES, du CAPET, du CAPEPS et du CAPLP
- Troisièmes concours du CAPES et du CAPLP et troisièmes concours correspondants de l'enseignement privé sous contrat
- Troisièmes concours du CAPET
- Concours externe et interne de CPE
- Troisième concours de CPE
- Concours externe et interne de PsyEN
- Troisième concours de PsyEN

Du mardi 14 octobre 2025 (12h), au mardi 2 décembre 2025 (12h) pour les concours suivants :

Concours enseignant accès licence 1^{er} degré et 2nd degré

- Concours externe de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) et concours externe correspondant de maîtres de l'enseignement du 1^{er} degré privé sous contrat
- CRPE public spécial en langue régionale (breton)
- Concours externes pour l'enseignement public et ceux correspondants de l'enseignement privé sous contrat, du CAPES, du CAPET, du CAPEPS et du CAPLP dans les disciplines générales
- Concours externe de CPE

Site d'inscription

L'inscription aux concours s'effectue sur l'application CYCLADES, dans les délais mentionnés ci-dessus, en une phase unique d'inscription et de validation.

Pour s'inscrire : [CYCLADES](#)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [Devenir enseignant](#) et/ou sur la page du site de l'académie de Nantes dédiée aux [concours de recrutement](#).